

## **LE CIG ÉCHELONNÉ : UNE FAÇON RENTABLE ET PRATIQUE DE DIVERSIFIER VOS COMPTES À INTÉRÊT GARANTI**

Les comptes à intérêt garanti (CIG) présentent l'avantage de vous assurer d'un taux pour une durée fixée d'avance. Habituellement, plus la durée fixée est longue et plus le taux est élevé.

Pour profiter d'éventuelles hausses de taux et des occasions du marché et ainsi mieux équilibrer votre portefeuille, il vous faut toutefois bien étaler les échéances de vos CIG de manière à avoir constamment des placements arrivant à terme.

Si vous voulez bénéficier de la sécurité des comptes à intérêt garanti tout en ayant la flexibilité de réinvestir une partie de vos sommes chaque année, considérez le CIG Échelonné de SSSQ Groupe financier.

Le CIG Échelonné, parce qu'il regroupe différents CIG de durées variées aussi courtes qu'un an, vous permet de reprendre et de réinvestir une partie de vos sommes à chaque année. Et ce, à un taux d'intérêt unique tout aussi intéressant pour les investissements de courte que de plus longue durée.



**SSQ** Groupe  
financier  
*Les valeurs à la bonne place*

**BUREAU DES VENTES – QUÉBEC**  
Tél. : 1 888 292-8483

**BUREAU DES VENTES – ONTARIO,  
OUEST DU CANADA ET MARITIMES**  
Tél. : 1 888 429-2543

**SERVICE À LA CLIENTÈLE**  
2515, boulevard Laurier  
C.P. 10510, succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 0A3  
Tél. : 1 800 320-4887  
Télé. : 1 866 559-6871

[service.inv@ssq.ca](mailto:service.inv@ssq.ca)

[ssq.ca](http://ssq.ca)

## **CIG ÉCHELONNÉ**

*Une stratégie rentable et pratique pour  
diversifier vos comptes à intérêt garanti*

**SSQ** Groupe  
financier

*Les valeurs à la bonne place*



DRA1077E (2016-03)

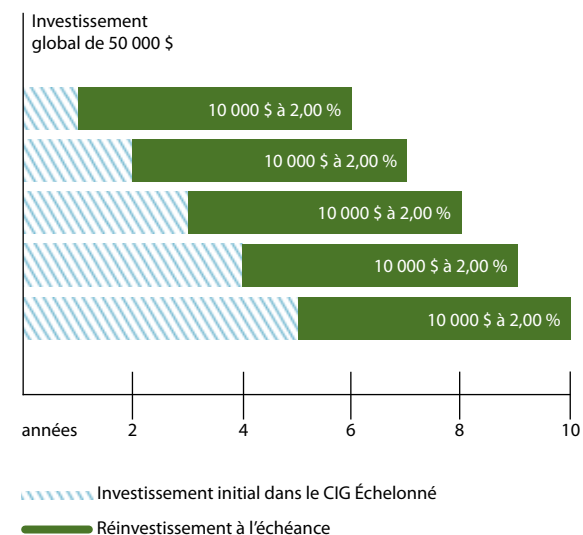
*Investissement*



## EXEMPLE DU FONCTIONNEMENT

Jean investit 50 000 \$ dans un CIG Échelonné 5 ans. De ce montant, 10 000 \$ seront investis pour un an, 10 000 \$ pour deux ans, et ainsi de suite jusqu'à un terme de 5 ans. Le taux global appliqué, par exemple 2,00 %, sera le même pour toutes les portions.

Chaque portion sera réinvestie à l'échéance pour un terme de cinq ans au taux des comptes à intérêt garanti réguliers en vigueur à cette date. L'échelonnement des CIG continuera donc sa progression et protégera le portefeuille des fluctuations des taux.



## LE CIG ÉCHELONNÉ

Le montant investi dans le CIG Échelonné sera divisé en trois, cinq, sept ou dix portions égales selon la durée totale choisie (3, 5, 7 ou 10 ans). La première portion arrivera à échéance après un an, la seconde après deux ans, et ainsi de suite. Toutes ces portions bénéficient du même taux initial avantageux.

Le CIG Échelonné vous permet d'appliquer la stratégie de l'étalement des échéances : quel que soit le comportement des marchés, votre portefeuille est protégé car seule une portion arrive à échéance à chaque année.

## AVANTAGES

- Capital et taux garantis
- Meilleurs taux que les placements à court terme, et bonifiés selon les montants investis
- Liquidités disponibles sans frais à chaque année dès la première année de placement, à la date anniversaire du CIG
- Étalement des échéances de vos comptes à intérêt garanti
- Option rachetable et non rachetable, au choix

## CARACTÉRISTIQUES DU CIG ÉCHELONNÉ

Options	Série 3	Série 5	Série 7	Série 10
Échéance totale	3 ans	5 ans	7 ans	10 ans
Régimes individuels permis	REER, REER immobilisé, non enregistré (RENE) et CELI			
Dépôt minimum	5 000 \$			
Intérêts annuels	<b>Composés</b> <b>OU</b> — <b>Simple</b> pour les contrats non enregistrés (RENE) et CELI seulement			
À l'échéance	<b>Réinvestissement automatique</b> pour la durée totale choisie initialement au taux des CIG réguliers en vigueur à cette date <b>OU</b> — <b>Versement sur demande</b>			
Possibilité de rachat	<b>Rachetable</b> en tout temps avant l'échéance, moins les frais si applicables <b>OU</b> — <b>Non rachetable</b>			

Le CIG Échelonné est disponible à des taux affichés à chaque semaine. Consultez votre conseiller en sécurité financière pour plus de détails sur ce produit.